Guide Mobil’Hiver 2025-2026

> Version accessible du document « Guide Mobil’Hiver 2025-2026 » (PDF d'origine de 17 pages). Les cartes sont décrites en texte.

Du 20/12/2025 au 29/03/2026.

Édito

Mesdames, Messieurs,

Avec l’arrivée de la saison hivernale, le Grand Annecy met en place des solutions de mobilité adaptées pour faciliter vos déplacements vers les sites du Semnoz et du Plateau des Glières. Notre objectif reste le même : vous proposer un service pratique, sûr et accessible à tous.

Cette saison, l’offre Mobil’Hiver est renforcée afin de répondre au mieux à vos besoins. Des lignes dédiées vous permettent de rejoindre les espaces de loisirs sans utiliser votre voiture, contribuant ainsi à fluidifier la circulation et à préserver nos sites naturels.

Nous tenons également à remercier l’ensemble des équipes mobilisées pour assurer un service fiable tout au long de l’hiver.

Nous vous souhaitons de belles découvertes et de beaux moments sur nos montagnes, et restons pleinement engagés à vos côtés pour faciliter vos déplacements au quotidien.

- Frédérique Lardet, Présidente de l'Agglomération du Grand Annecy
- Didier Sarda, Vice-président mobilités

Sommaire

- La carte du territoire
- Monter au Semnoz
  - Plan de la station
  - Depuis Annecy (lignes S1 et S2)
- Se rendre au Plateau des Glières
  - Plan de la station
  - Depuis Annecy (ligne G1)
  - Depuis Thorens-Glières (ligne G2)
- Aller dans le massif des Aravis
  - Les lignes Y62 et Y63
- Se déplacer à vélo
  - Des vélos en libre-service
  - Des box et des consignes pour tous les vélos
- Explorer la région
  - La carte de la région

    - Pour aller plus loin
- Les bons plans du Grand Annecy

La carte du territoire

Carte « Mobil'Hiver 2025-2026 » (Grand Annecy, Sibra). Elle situe les lignes spéciales montagne de l'hiver, vers le Semnoz et vers le Plateau des Glières, les lignes du réseau autour du lac d'Annecy, les pôles d'échanges et les services de mobilité.

Desserte du Semnoz et du Plateau des Glières

Ces quatre lignes sont des lignes spéciales montagne en hiver (tracé bleu clair, pictogramme flocon « Hiver »), période de fonctionnement sur sibra.fr.

- Desserte du Semnoz :
    - S1 : Vignières - Gare Routière - Semnoz Alpin. Arrêts indiqués sur la carte : Vignières, Carrés, France Barattes, Parmelan, Bonlieu, Annecy Gares, Hôtel de Ville, Trésum, Tillier, Auberge de Jeunesse, Camping Belvédère, Parc aux biches, Les Puisots, Semnoz Nordique, Semnoz Alpin.
    - S2 : Gare Routière - Seynod - Quintal - Semnoz Alpin. Arrêts indiqués sur la carte : Annecy Gares, Pont Neuf, Église des Bressis, Marché / Saint-Jean, Malaz Golemme, Costa de Beauregard, Seynod Périaz, Rioz Busson, La Croix Ronde, Creuses, Semnoz Nordique, Semnoz Alpin.
- Desserte du Plateau des Glières :
    - G1 : Gare Routière - Fillière - Plateau des Glières. Arrêts indiqués sur la carte : Annecy Gares, Albigny, Plaine Novel, Salle polyvalente, Vernog, Le Clémone, Le Plot, Thorens-Glières Chef-Lieu, Usillon - Centre Hameau, Pas du Roc, puis vers Fillière, Plateau des Glières.
    - G2 : Évires - FILLIÈRE Thorens-Glières - Plateau des Glières. Arrêts indiqués sur la carte : Évires Chef Lieu (terminus), Groisy Gare, Le Plot, Thorens-Glières Chef-Lieu, Usillon - Centre Hameau, Pas du Roc, puis vers Fillière, Plateau des Glières.
- Après Pas du Roc, les lignes G1 et G2 continuent « vers Fillière, Plateau des Glières » ; l'encadré mentionne le Monument de la Résistance, avec un pictogramme de ski de fond et un pictogramme sombre orné d'étoiles, sans explication dans la légende.
- Semnoz Nordique est signalé avec un pictogramme de ski de fond, Semnoz Alpin avec un pictogramme de ski alpin.

Pôles d'échanges

- Annecy Gares : bus, train, autopartage CITIZ, vélo libre service. Lignes 1, 2, 3, 4, 5, 10, 15A, 15B, 20, 26, 27, 40A, 40B, 41, 42, 81, 82, Y21, Y22, 272, Y51, Y62, Y63 et lignes d'hiver S1, S2, G1.
- Marché / Saint-Jean : bus, vélo libre service, autopartage CITIZ, Sibra à la Demande (point de connexion). Lignes 2, 4, 11, 23, 27, 28, 40A, 40B, 41, 42 et ligne d'hiver S2.
- Vignières : bus, vélo libre service, Sibra à la Demande (point de connexion), parking relais. Lignes 1, 5, 10, 13, 20, 26, 82 et ligne d'hiver S1.

Autres lignes représentées

- Ligne 20 (tracé violet), rive est du lac : Vignières, C.E.S. Barattes, Petit Port Chavoires, Chavoires, Téléphérique, Chef Lieu Veyrier, Crozette, Croix Guerres, Montpellaz, Presles, Chef Lieu Menthon, Echarvines, Les Granges, Ecoles, Angon, jusqu'au terminus Talloires-Montmin Angon.
- Ligne Y62 (tracé gris) : Albigny, Petit Port Chavoires, Chavoires, Téléphérique, Chef Lieu Veyrier, Charmettes, Buvette, Col de Bluffy (parking relais), Rond-Point, Le Pont, puis vers La Clusaz, Le Grand-Bornand.
- Ligne Y63 (tracé gris) : Tilleuls, Entrée Parc, Bergeronnette, Glandon, Village, Provenat, Chessenay, Charvex, Salignon, Chef-Lieu, puis vers La Clusaz, Le Grand-Bornand. L'encadré « Y62 Y63 vers La Clusaz, Le Grand-Bornand » porte des pictogrammes de ski alpin et de ski de fond.
- Lignes 15A et 15B (tracés bleus) et ligne Y51 (tracé gris), le long de la rive ouest du lac. Arrêts indiqués dans l'ordre : Hôtel de Ville, Piscine Marquisats, Marquisats, Régina, Letraz, Le Crêt, Sevrier Mairie (parking relais), Riant Port, L. P. Roselières, Le Brouillet, Zac Prés / Vignobles, Les Chapelles, Mairie, Gendarmerie, Tuileries, Chez Daviet, Plage, jusqu'au terminus Duingt Église de la ligne 15A.
- La ligne 15B dessert aussi Cessenaz, Epagny, Les Chataigniers, Pont de Monnetier, Chez Gardet, Précoeur, Le Villard et Croix de Filly ; son terminus est Saint-Jorioz Collège.
- La ligne Y51 continue après Duingt vers Faverges, Albertville.
- Ligne 82 : terminus Thorens-Glières Chef-Lieu.
- Semnoz Bauges, près de Semnoz Alpin et de la route D110 : arrêt desservi par le service Sibra à la demande zone E (logo « Sibra à la demande, zone E »), pendant les vacances de Noël et d'hiver de la zone A.

Services et autres modes

- Parkings relais : Vignières, Sevrier Mairie, Col de Bluffy.
- Gares (train) : Annecy Gares, Groisy Gare.
- Stations de vélo libre service Vélonecy : nombreuses dans l'agglomération d'Annecy, et à Groisy Gare.
- Un pictogramme de carte dépliée, sans explication dans la légende, figure près des arrêts Évires Chef Lieu, Thorens-Glières Chef-Lieu, Le Clémone, Trésum, Chef Lieu Veyrier, Col de Bluffy, Chef Lieu Menthon, Sevrier Mairie, Mairie (Saint-Jorioz), Plage (Duingt) et Creuses.

Légende de la carte

- Sibra au fil des saisons :
  - Ligne spéciale montagne en hiver (pictogramme flocon « Hiver », tracé bleu clair), période de fonctionnement sur sibra.fr.
  - Semnoz Bauges : arrêt desservi par le service Sibra à la demande zone E, pendant les vacances de Noël et d'hiver de la zone A.
- Services : Vélonecy 60 min (Vélo Libre Service) ; Sibra à la Demande, point de connexion ; Parking Relais.

- Autres modes : Covoiturage MOV'ICI ; Autopartage CITIZ ; Cars ; Train.

Communes indiquées

Évires, Groisy, Charvonnex, Fillière, Épagny Metz-Tessy, Argonay, Villaz, Nâves-Parmelan, Dingy-Saint-Clair, Poisy, Annecy, Veyrier-du-Lac, Menthon-Saint-Bernard, Bluffy, Talloires-Montmin, Seynod, Sevrier, Saint-Jorioz, Duingt, Saint-Eustache, Quintal, Viuz-la-Chiésaz, Gruffy. Le lac d'Annecy occupe le centre de la carte.

Routes indiquées : D1203, D2, D174, D16, D909, D1201, D110.

Sibra à la demande

Sur réservation 7j/7 et 24h/24.

6 zones desservies pour compléter le réseau Sibra et rejoindre rapidement les lignes régulières !

- Du lundi au samedi de 6h à 20h.
- Dimanche et jours fériés de 8h à 20h.

Contactez-nous :

- Téléphone : 04 65 40 60 06
- Courriel : reservation-sibra@keolis.com
- Application Sibra Resa : téléchargez l'application (App Store, Google Play).

Service combiné au transport de personnes à mobilité réduite (Sibra access).

Acheter un ticket au tarif Sibra en vigueur

5 moyens pour acheter votre titre de transport :

- par SMS au 93 740 ;
- e-ticket dans l’appli ;
- sibra.fr ;
- auprès du conducteur ;
- en agence et chez les dépositaires.

Monter au Semnoz

Au Semnoz, profitez d’un forfait journée de ski de fond au tarif réduit de 4,10 € sur présentation de votre titre de transport ! semnoz.fr

Nouveau ! L'information en temps réel de l'occupation des parkings du Semnoz

Anticipez votre trajet et choisissez le meilleur moment et le meilleur moyen pour venir au Semnoz en consultant la carte interactive sur le site : mobilites.grandannecy.fr

Lien du QR code : https://annecy-mobilites.latitude-cartagene.com/parcs-relais

Plan de la station

Plan illustré de la station du Semnoz. Carte simplifiée - illustration non contractuelle.

- Arrêts de bus des lignes S1 et S2 : Semnoz Nordique et Semnoz Alpin. La route arrive d'Annecy (« Vers Annecy ») près de ces deux arrêts, puis monte vers le sommet et continue « Vers Leschaux ».
- À l'arrêt Semnoz Nordique : parking, accueil ski nordique et départ des pistes.
- À l'arrêt Semnoz Alpin : parking et accueil ski alpin ; à proximité, le Téléski Baby, un téléski enfant, un téléski et le Télémix Belvédère, qui monte vers le sommet.
- Sommet : Semnoz, 1 699 m, avec un point de vue. À côté, l'accueil ski nordique du plateau, avec parking et départ des pistes.
- Accueil ski alpin versant Bauges, avec parking et arrêt desservi par Sibra à la demande, au bord de la route « Vers Leschaux ». Le Téléski Aigle et le Télésiège panoramique relient ce versant au secteur du Plateau.

Pistes et itinéraires nommés sur le plan (les itinéraires raquettes et piétons sont tracés en violet, selon la légende ; les autres tracés sont des pistes de couleur) :

- Secteur de la Forêt, autour de Semnoz Nordique : Lamas (tracé rouge), Panthère noire (tracé noir), Puma (tracé bleu), Lynx (tracé vert) et le Circuit des écureuils (itinéraire raquettes et piétons).
- Secteur du Berger, autour de Semnoz Alpin : Alouettes (tracé bleu) et Djinn (tracé vert).
- Secteur du Plateau, près du sommet : Dauphins (tracé vert), Gazelles (tracé bleu), Bellevue (tracé rouge) et le Circuit des 3 lacs (itinéraire raquettes et piétons), qui passe près du Refuge du Semnoz.
- Liaisons : Gypaète (itinéraire raquettes et piétons) entre le secteur de la Forêt et le plateau ; Grimpette (itinéraire raquettes et piétons) de Semnoz Alpin vers le plateau ; une piste en sens unique (tracé bleu) descend du plateau vers le secteur de la Forêt.
- D'autres points de vue sont signalés le long de l'itinéraire Gypaète et dans le secteur du Plateau.

Légende du plan : départ des pistes ; accueil ski nordique ; accueil ski alpin ; ski alpin ; ski nordique ; Télémix ; télésiège ; téléski ; téléski enfant ; point de vue ; parking ; arrêt de bus S1 et S2 ; arrêt desservi par Sibra à la demande ; itinéraires raquettes et piétons (trait violet).

Depuis Annecy (lignes S1 et S2)

Les lignes Semnoz (S1 & S2) circulent du 20 décembre 2025 au 29 mars 2026 au tarif Sibra (inclus pour les abonnés - validation obligatoire).

- Hors vacances scolaires : tous les samedis et dimanches (y compris les jours fériés).
- Pendant les vacances scolaires des trois zones : tous les jours du 20/12 au 04/01 & du 07/02 au 08/03.

Info client : la circulation des lignes Semnoz peut être ajustée au cours de la saison pour des raisons d'accessibilité (conditions météo, ...) et selon l'ouverture de la station du Semnoz. Pensez à vérifier le fonctionnement des lignes avant votre départ sur www.sibra.fr !

Ligne S1

De Vignières à Semnoz Alpin, la ligne S1 dessert dans l'ordre : Vignières, Carrés, France Barattes, Parmelan, Bonlieu, Gare routière, Hôtel de Ville, Trésum, Tillier, Auberge de Jeunesse, Camping le Belvédère, Parc aux biches, Les Puisots, Semnoz Nordique, Semnoz Alpin.

Ligne S1, aller, de Vignières à Semnoz Alpin : hors vacances scolaires, les samedis et dimanches (y compris les jours fériés) ; pendant les vacances scolaires des trois zones, tous les jours du 20/12 au 04/01 et du 07/02 au 08/03. Période : du 20 décembre 2025 au 29 mars 2026.

Arrêt	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4	Départ 5	Départ 6
Vignières	07:45	08:45	09:45	10:45	12:30	13:45
Carrés	07:46	08:46	09:46	10:46	12:31	13:46
France Barattes	07:50	08:50	09:50	10:50	12:35	13:50
Parmelan	07:52	08:52	09:52	10:52	12:37	13:52
Bonlieu	07:55	08:55	09:55	10:55	12:40	13:55
Gare routière	08:00	09:00	10:00	11:00	12:45	14:00
Hôtel de Ville	08:05	09:05	10:05	11:05	12:50	14:05
Trésum	08:07	09:07	10:07	11:07	12:52	14:07
Tillier	08:10	09:10	10:10	11:10	12:55	14:10
Auberge de Jeunesse	08:12	09:12	10:12	11:12	12:57	14:12
Camping le Belvédère	08:12	09:12	10:12	11:12	12:57	14:12
Parc aux biches	08:16	09:16	10:16	11:16	13:01	14:16
Les Puisots	08:22	09:22	10:22	11:22	13:07	14:22
Semnoz Nordique	08:40	09:40	10:40	11:40	13:25	14:40
Semnoz Alpin	08:45	09:45	10:45	11:45	13:30	14:45

QR code « S1 » du tableau Aller : https://mobilites.grandannecy.fr/carte?multimobilities?mob=0&current=line:S1_f

Ligne S1, retour, de Semnoz Alpin à Vignières : hors vacances scolaires, les samedis et dimanches (y compris les jours fériés) ; pendant les vacances scolaires des trois zones, tous les jours du 20/12 au 04/01 et du 07/02 au 08/03. Période : du 20 décembre 2025 au 29 mars 2026.

Arrêt	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4	Départ 5	Départ 6
Semnoz Alpin	11:15	12:15	13:40	15:15	16:15	17:15
Semnoz Nordique	11:20	12:20	13:45	15:20	16:20	17:20
Les Puisots	11:38	12:38	14:03	15:38	16:38	17:38
Parc aux biches	11:43	12:43	14:08	15:43	16:43	17:43
Camping le Belvédère	11:47	12:47	14:12	15:47	16:47	17:47
Auberge de Jeunesse	11:48	12:48	14:13	15:48	16:48	17:48
Tillier	11:49	12:49	14:14	15:49	16:49	17:49
Trésum	11:51	12:51	14:16	15:51	16:51	17:51
Hôtel de Ville	11:54	12:54	14:19	15:54	16:54	17:54
Bonlieu	11:56	12:56	14:21	15:56	16:56	17:56
Gare routière	12:00	13:00	14:25	16:00	17:00	18:00
Parmelan	12:06	13:06	14:31	16:06	17:06	18:06
France Barattes	12:10	13:10	14:35	16:10	17:10	18:10
Carrés	12:13	13:13	14:38	16:13	17:13	18:13
Vignières	12:15	13:15	14:40	16:15	17:15	18:15

QR code « S1 » du tableau Retour : https://mobilites.grandannecy.fr/carte?multimobilities?mob=0&current=line:S1_b

Ligne S2

D'Annecy Gare routière à Semnoz Alpin, la ligne S2 dessert dans l'ordre : Annecy Gare routière, Pont Neuf, Église des Bressis, Marché, Malaz Golemme, Costa de Beauregard, Seynod Périaz, Rioz Busson, La Croix Ronde, Creuses, Semnoz Nordique, Semnoz Alpin.

Ligne S2, aller, d'Annecy Gare à Semnoz Alpin : hors vacances scolaires, les samedis et dimanches (y compris les jours fériés) ; pendant les vacances scolaires des trois zones, tous les jours du 20/12 au 04/01 et du 07/02 au 08/03. Période : du 20 décembre 2025 au 29 mars 2026.

Arrêt	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4	Départ 5	Départ 6
Annecy Gare	07:30	08:30	09:30	10:30	12:00	13:15
Pont Neuf	07:32	08:32	09:32	10:32	12:02	13:17
Église des Bressis	07:38	08:38	09:38	10:38	12:08	13:23
Marché	07:39	08:39	09:39	10:39	12:09	13:24
Malaz Golemme	07:41	08:41	09:41	10:41	12:11	13:26
Costa de Beauregard	07:43	08:43	09:43	10:43	12:13	13:28
Seynod Périaz	07:47	08:47	09:47	10:47	12:17	13:32
Rioz Busson	07:50	08:50	09:50	10:50	12:20	13:35
La Croix Ronde	07:55	08:55	09:55	10:55	12:25	13:40
Creuses	07:57	08:57	09:57	10:57	12:27	13:42
Semnoz Nordique	08:25	09:25	10:25	11:25	12:55	14:10
Semnoz Alpin	08:30	09:30	10:30	11:30	13:00	14:15

QR code « S2 » du tableau Aller : https://mobilites.grandannecy.fr/carte?multimobilities?mob=0&current=line:S2_f

Ligne S2, retour, de Semnoz Alpin à Annecy Gare : hors vacances scolaires, les samedis et dimanches (y compris les jours fériés) ; pendant les vacances scolaires des trois zones, tous les jours du 20/12 au 04/01 et du 07/02 au 08/03. Période : du 20 décembre 2025 au 29 mars 2026.

Arrêt	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4	Départ 5	Départ 6	Départ 7
Semnoz Alpin	10:40	11:45	14:25	15:45	16:45	17:45	18:15
Semnoz Nordique	10:45	11:50	14:30	15:50	16:50	17:50	18:20
Creuses	11:12	12:17	14:57	16:17	17:17	18:17	18:47
La Croix Ronde	11:15	12:20	15:00	16:20	17:20	18:20	18:50
Rioz Busson	11:19	12:24	15:04	16:24	17:24	18:24	18:54
Seynod Périaz	11:23	12:28	15:08	16:28	17:28	18:28	18:58
Costa de Beauregard	11:26	12:31	15:11	16:31	17:31	18:31	19:01
Malaz Golemme	11:28	12:33	15:13	16:33	17:33	18:33	19:03
Marché	11:30	12:35	15:15	16:35	17:35	18:35	19:05
Église des Bressis	11:32	12:37	15:17	16:37	17:37	18:37	19:07
Pont Neuf	11:37	12:42	15:22	16:42	17:42	18:42	19:12
Annecy Gare	11:40	12:45	15:25	16:45	17:45	18:45	19:15

QR code « S2 » du tableau Retour : https://mobilites.grandannecy.fr/carte?multimobilities?mob=0&current=line:S2_b

La petite info : les bonnes pratiques

Il est possible de monter dans les bus, chaussé de vos chaussures de ski de fond. Les chaussures de ski alpin sont quant à elles interdites à bord, il faudra les déposer en soute !

Profitez de 100 casiers sécurisés gratuits

pour laisser vos affaires et skier léger ! (Vers l'arrêt Semnoz Alpin, après le bâtiment de l'ESF Annecy Semnoz) semnoz.fr

Profitez d'un forfait journée de ski de fond

à tarif réduit grâce à votre titre de transport. semnoz.fr

Se rendre au Plateau des Glières

Le Plateau des Glières se situe dans le massif des Bornes à une altitude moyenne de 1 440 m. Le Monument des Glières construit en 1973 rappelle que le Plateau des Glières était un haut lieu de la Résistance durant la seconde guerre mondiale.

Au Plateau des Glières, profitez d'un forfait journée de ski de fond à tarif réduit sur présentation de votre titre de transport : 7€ pour les adultes (+15 ans) et 4€50 pour les 5 à 15 ans. domainenordiquedesglieres.com

La petite info, les bonnes pratiques : il est possible de monter à bord du bus chaussé de vos chaussures de ski de fond.

Plan de la station

Plan illustré « Glières, Domaine Nordique ». Carte simplifiée - illustration non contractuelle.

- Arrêt de bus des lignes G1 et G2, à 1350 m. À proximité : parkings, départ des pistes, Centre Nordique, infos et école de ski, location de matériel, Accueil Mémoire du Maquis et l'Auberge des Glières (hébergement). Un pictogramme gris non légendé, en forme de monument, figure près de l'Accueil Mémoire du Maquis.
- Deux routes desservent le domaine : l'une « Vers Petit-Bornand-les-Glières », l'autre « Vers Thorens-Glières ».
- Côté Petit-Bornand-les-Glières : Fréchet, 1370 m, avec la piste Frechet (tracé bleu) et la direction du Refuge de Spée (hébergement) ; la boucle Les Cros (tracé noir), à 1450 m, avec un point de vue ; hébergement Chez Constance.
- Près du départ : pistes La Jode, Les Frêtes et Le P'tit Bois (tracés verts), un « Accès débutant » (tracé vert en pointillés), Les Rennes (tracé rouge), un point de vue et l'hébergement Chez Merlin.
- Les Mouilles (tracé noir), jusqu'aux Mouilles, 1550 m ; Boarder Cross.
- Côté Thorens-Glières : piste Dran (tracé rouge) vers la Plaine de Dran, 1400 m, avec un point de vue ; Québlette (tracé noir) ; un hébergement près des Lanfian'nes et des Augets, et les hébergements Chez Gautard et Notre Dame des Neiges ; une chapelle.
- Itinéraires raquettes et piétons (pointillés orange) : depuis l'arrêt de bus, ils mènent d'un côté vers Chez Merlin et Chez Constance, de l'autre, par Les Lanfian'nes et Chez Gautard, jusqu'à la Plaine de Dran et Notre Dame des Neiges.

Légende du plan : départ des pistes ; hébergement ; chapelle ; point de vue ; Centre Nordique ; Accueil Mémoire du Maquis ; location de matériel ; infos et école de ski ; arrêt de bus ; parking ; itinéraires raquettes et piétons.

Depuis Annecy (ligne G1)

Les lignes Plateau des Glières (G1 & G2) circulent du 20 décembre 2025 au 29 mars 2026 au tarif Sibra (inclus pour les abonnés - validation obligatoire).

- Hors vacances scolaires : tous les samedis et dimanches (y compris les jours fériés).
- Pendant les vacances scolaires de la zone A : tous les jours du 20/12 au 04/01 & du 07/02 au 22/02.

D'Annecy Gare routière au Plateau des Glières, la ligne G1 dessert dans l'ordre : Annecy Gare routière, Albigny, Plaine Novel, Salle polyvalente - Argonay, Vernog, Le Clémone, Le Plot, Chef-lieu Fillière, Usillon - Centre hameau, Pas du Roc, Plateau des Glières.

Ligne G1, aller, d'Annecy Gare routière au Plateau des Glières : hors vacances scolaires, les samedis et dimanches (y compris les jours fériés) ; pendant les vacances scolaires de la zone A, tous les jours du 20/12 au 04/01 et du 07/02 au 22/02. Période : du 20 décembre 2025 au 29 mars 2026.

Arrêt	Départ 1	Départ 2	Départ 3
Annecy Gare routière	08:45	10:15	11:15
Albigny	08:53	10:23	11:23
Plaine Novel	09:00	10:30	11:30
Salle polyvalente - Argonay	09:05	10:35	11:35
Vernog	09:13	10:43	11:43
Le Clémone	09:14	10:44	11:44
Le Plot	09:20	10:50	11:50
Chef-lieu Fillière	09:30	11:00	12:00
Usillon - Centre hameau	09:37	11:07	12:07
Pas du Roc	09:45	11:15	12:15
Plateau des Glières	10:00	11:30	12:30

QR code « G1 » du tableau Aller : https://mobilites.grandannecy.fr/carte?multimobilities?mob=0&current=line:G1_f

Ligne G1, retour, du Plateau des Glières à Annecy Gare routière : hors vacances scolaires, les samedis et dimanches (y compris les jours fériés) ; pendant les vacances scolaires de la zone A, tous les jours du 20/12 au 04/01 et du 07/02 au 22/02. Période : du 20 décembre 2025 au 29 mars 2026.

Arrêt	Départ 1	Départ 2	Départ 3
Plateau des Glières	14:30	15:30	16:30
Pas du Roc	14:44	15:44	16:44
Usillon - Centre hameau	14:52	15:52	16:52
Chef-lieu Fillière	15:00	16:00	17:00
Le Plot	15:10	16:10	17:10
Le Clémone	15:15	16:15	17:15
Vernog	15:16	16:16	17:16
Salle polyvalente - Argonay	15:22	16:22	17:22
Plaine Novel	15:30	16:30	17:30
Albigny	15:36	16:36	17:36
Annecy Gare routière	15:45	16:45	17:45

QR code « G1 » du tableau Retour : https://mobilites.grandannecy.fr/carte?multimobilities?mob=0&current=line:G1_b

Depuis Thorens-Glières (ligne G2)

Du Chef-lieu d'Évires au Plateau des Glières, la ligne G2 dessert dans l'ordre : Chef-lieu Évires, Groisy Gare, Le Plot, Chef-lieu Fillière, Usillon - Centre hameau, Pas du Roc, Plateau des Glières. Certains départs ne desservent que la partie de Chef-lieu Fillière au Plateau des Glières.

Ligne G2, aller, de Chef-lieu Évires au Plateau des Glières : hors vacances scolaires, les samedis et dimanches (y compris les jours fériés) ; pendant les vacances scolaires de la zone A, tous les jours du 20/12 au 04/01 et du 07/02 au 22/02. Période : du 20 décembre 2025 au 29 mars 2026.

Arrêt	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4	Départ 5
Chef-lieu Évires	08:30	-	11:10	-	-
Groisy Gare	08:38	-	11:18	-	-
Le Plot	08:40	-	11:20	-	-
Chef-lieu Fillière	08:50	10:00	11:30	12:35	15:15
Usillon - Centre hameau	08:57	10:07	11:37	12:42	15:22
Pas du Roc	09:05	10:15	11:45	12:50	15:30
Plateau des Glières	09:20	10:30	12:00	13:05	15:45

Un tiret (-) remplace une case vide du document d'origine : pas d'horaire à cet arrêt pour ce départ. QR code « G2 » du tableau Aller : https://mobilites.grandannecy.fr/carte?multimobilities?mob=0&current=line:G2_f

Ligne G2, retour, du Plateau des Glières à Chef-lieu Évires : hors vacances scolaires, les samedis et dimanches (y compris les jours fériés) ; pendant les vacances scolaires de la zone A, tous les jours du 20/12 au 04/01 et du 07/02 au 22/02. Période : du 20 décembre 2025 au 29 mars 2026.

Arrêt	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4	Départ 5	Départ 6
Plateau des Glières	09:25	12:00	13:10	14:45	15:45	17:15
Pas du Roc	09:39	12:14	13:24	14:59	15:59	17:29
Usillon - Centre hameau	09:47	12:22	13:32	15:07	16:07	17:37
Chef-lieu Fillière	09:55	12:30	13:40	15:15	16:15	17:45
Le Plot	-	-	13:50	-	16:25	-
Groisy Gare	-	-	13:52	-	16:27	-
Chef-lieu Évires	-	-	14:00	-	16:35	-

Un tiret (-) remplace une case vide du document d'origine : pas d'horaire à cet arrêt pour ce départ. QR code « G2 » du tableau Retour : https://mobilites.grandannecy.fr/carte?multimobilities?mob=0&current=line:G2_b

Aller dans le massif des Aravis

Ski La Clusaz + bus depuis Annecy : en réservant votre forfait de ski en même temps que votre trajet de bus avec les lignes Région Y62/63 bénéficiez d'un forfait journée à 35€ au lieu de 54,50€ ! + d'info sur forfait.laclusaz.com

La petite info : des skibus interstations sont mis en place dans le Massif des Aravis à partir du 13/12/2025. + d'infos sur aravisbus.fr

Les lignes Y62 et Y63

- Y62 : entre Annecy et La Clusaz, via Veyrier-du-Lac et Menthon-Saint-Bernard.
- Y63 : entre Annecy et Le Grand Bornand, via Dingy-Saint-Clair.

Lignes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Horaires complets et tarifs sur laregionvoustransporte.fr. Allo la Région vous transporte : 04 8000 7000.

Lien du QR code : https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/y62-y63-annecy-la-clusaz-le-grand-bornand

Parcours des lignes Y62 et Y63

Les deux lignes partent d'Annecy Gare routière.

- Ligne Y63 : Annecy-le-Vieux Tilleuls, Dingy-Saint-Clair Village, La Balme-de-Thuy Chef Lieu, puis Thônes Gare routière.
- Ligne Y62 : Veyrier-du-Lac Chef Lieu, Menthon-Saint-Bernard Col de Bluffy, Alex - Le Pont, puis Thônes Gare routière.
- Après Thônes, les deux lignes desservent : Les Villards-sur-Thônes Les Perrils, Saint-Jean-de-Sixt Chef Lieu, La Clusaz Gare routière et Le Grand-Bornand Gare routière.

Plan des lignes Y62 et Y63

Le plan situe les lignes Y62 et Y63 (tracés gris) et la ligne 20 (tracé violet) entre Annecy, le lac d'Annecy, Thônes, La Clusaz et Le Grand-Bornand.

- Annecy Gares, pôle d'échanges : bus, train, autopartage, vélo libre service ; lignes 1, 2, 3, 4, 5, 10, 15A, 15B, 20, 26, 27, 40A, 40B, 41, 42, 81, 82, Y21, Y22, 272, Y51, Y62, Y63.
- Arrêts indiqués dans Annecy : Bonlieu, Palais de Justice, Parmelan, Albigny, Buisson, Tilleuls, Vignières, C.E.S. Barattes.
- Ligne Y63 : Tilleuls, Entrée Parc, Bergeronette, Glandon, Village, Provenat, Chessenay, Charvex, Salignon, Chef Lieu.
- Ligne Y62, par la rive est du lac (avec la ligne 20 de Petit Port Chavoires à Chef Lieu) : Albigny, Petit Port Chavoires, Chavoires, Telepherique, Chef Lieu, puis Charmettes, Buvette, Col de Bluffy (parking relais), Rond Point, Le Pont.
- Tronc commun des lignes Y62 et Y63 : Morette, Thuy, Les Perrasses, Collège des Aravis, Gare Routiere (Thônes), Collège Saint Joseph, La Vacherie, Luidefour, Les Perrils, La Villaz, Le Bourgeal, Forgeassoud, Chef Lieu (Saint-Jean-de-Sixt). Depuis ce dernier arrêt, le tracé mène d'un côté à « Y62 Y63 Gare Routière » au Grand-Bornand, de l'autre à « Y62 Y63 Gare Routière » à La Clusaz ; chacune est signalée par des pictogrammes de ski de fond et de ski alpin.
- Ligne 20 (tracé violet) : depuis Annecy Gares par Vignières et C.E.S. Barattes, puis le long de la rive est : Petit Port Chavoires, Chavoires, Telepherique, Chef Lieu, Crozette, Croix Guerres, Montpellaz, Presles, Chef Lieu Menthon, Echarvines, Les Granges, Ecoles, Angon, jusqu'au terminus Talloires-Montmin Angon.
- Communes indiquées : Annecy, Villaz, Nâves-Parmelan, Dingy-Saint-Clair, La Balme-de-Thuy, Veyrier-du-Lac, Menthon-Saint-Bernard, Bluffy, Alex, Thônes, Talloires-Montmin, Sevrier, Les Villards-sur-Thônes, Saint-Jean-de-Sixt, Le Grand-Bornand, La Clusaz, Manigod, Les Clefs.
- Le pictogramme de carte dépliée de la carte du territoire figure aussi près des arrêts Crozette, Chef Lieu (ligne Y63, avant Morette) et Chef Lieu (Saint-Jean-de-Sixt).
- Route indiquée : D909. Carte : Latitude Cartagène.

Dans le document d'origine, les départs des lignes Y62 et Y63 figurent dans un même tableau par sens, avec pour chaque départ ses jours de circulation et un renvoi numéroté. Ils sont ici répartis en un tableau par ligne, sens, jours et période. Les codes de jours sont reproduits tels qu'ils figurent dans le document d'origine (L, M, Me, J, V, S, D) ; les renvois sont transcrits dans la légende de chaque tableau.

Ligne Y62, aller : d'Annecy au Grand-Bornand

Ligne Y62, aller, d'Annecy Gare routière au Grand-Bornand Gare routière : jours de circulation « S D » ; horaires valables du 20/12/2025 au 19/04/2026 (renvoi 2).

Arrêt	Départ 1
Annecy Gare routière	07:05
Veyrier-du-Lac - Chef Lieu	07:25
Menthon-Saint-Bernard - Col de Bluffy	07:30
Alex - Le Pont	07:34
Thônes - Gare routière	07:45
Les Villards-sur-Thônes - Les Perrils	07:49
Saint-Jean-de-Sixt - Chef Lieu	07:55
La Clusaz - Gare routière	08:05
Le Grand-Bornand Gare routière	08:15

Ligne Y62, aller, d'Annecy Gare routière au Grand-Bornand Gare routière : jours de circulation « L M Me J V S D » ; circule jusqu'au 31/08/2026 (renvoi 3).

Arrêt	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4
Annecy Gare routière	08:25	13:55	15:25	19:25
Veyrier-du-Lac - Chef Lieu	08:45	14:15	15:45	19:45
Menthon-Saint-Bernard - Col de Bluffy	08:50	14:20	15:50	19:50
Alex - Le Pont	08:54	14:24	15:54	19:54
Thônes - Gare routière	09:05	14:35	16:05	20:05
Les Villards-sur-Thônes - Les Perrils	09:09	14:39	16:09	20:09
Saint-Jean-de-Sixt - Chef Lieu	09:15	14:45	16:15	20:15
La Clusaz - Gare routière	09:25	14:55	16:25	20:25
Le Grand-Bornand Gare routière	09:35	15:05	16:35	20:35

Ligne Y62, aller, d'Annecy Gare routière au Grand-Bornand Gare routière : jours de circulation « L M Me J V S D » ; horaires valables du 20/12/2025 au 19/04/2026 (renvoi 2).

Arrêt	Départ 1	Départ 2
Annecy Gare routière	09:25	18:25
Veyrier-du-Lac - Chef Lieu	09:45	18:45
Menthon-Saint-Bernard - Col de Bluffy	09:50	18:50
Alex - Le Pont	09:54	18:54
Thônes - Gare routière	10:05	19:05
Les Villards-sur-Thônes - Les Perrils	10:09	19:09
Saint-Jean-de-Sixt - Chef Lieu	10:15	19:15
La Clusaz - Gare routière	10:25	19:25
Le Grand-Bornand Gare routière	10:35	19:35

Ligne Y62, aller, d'Annecy Gare routière au Grand-Bornand Gare routière : jours de circulation « L M Me J V D » ; circule jusqu'au 31/08/2026 (renvoi 3).

Arrêt	Départ 1
Annecy Gare routière	10:45
Veyrier-du-Lac - Chef Lieu	11:05
Menthon-Saint-Bernard - Col de Bluffy	11:10
Alex - Le Pont	11:14
Thônes - Gare routière	11:25
Les Villards-sur-Thônes - Les Perrils	11:29
Saint-Jean-de-Sixt - Chef Lieu	11:35
La Clusaz - Gare routière	11:45
Le Grand-Bornand Gare routière	11:55

Ligne Y62, aller, d'Annecy Gare routière au Grand-Bornand Gare routière : jours de circulation « L M Me J V » ; circule jusqu'au 31/08/2026 (renvoi 3).

Arrêt	Départ 1	Départ 2
Annecy Gare routière	11:25	17:25
Veyrier-du-Lac - Chef Lieu	11:45	17:45
Menthon-Saint-Bernard - Col de Bluffy	11:50	17:50
Alex - Le Pont	11:54	17:54
Thônes - Gare routière	12:05	18:05
Les Villards-sur-Thônes - Les Perrils	12:09	18:09
Saint-Jean-de-Sixt - Chef Lieu	12:15	18:15
La Clusaz - Gare routière	12:25	18:25
Le Grand-Bornand Gare routière	12:35	18:35

Ligne Y62, retour : du Grand-Bornand à Annecy

Ligne Y62, retour, du Grand-Bornand Gare routière à Annecy Gare routière : jours de circulation « L M Me J V S D » ; horaires valables du 20/12/2025 au 19/04/2026 (renvoi 2).

Arrêt	Départ 1	Départ 2
Le Grand-Bornand Gare routière	06:10	15:40
La Clusaz - Gare routière	06:25	15:55
Saint-Jean-de-Sixt - Chef Lieu	06:30	16:00
Les Villards-sur-Thônes - Les Perrils	06:35	16:05
Thônes - Gare routière	06:45	16:15
Alex - Le Pont	06:52	16:22
Menthon-Saint-Bernard - Col de Bluffy	06:54	16:24
Veyrier-du-Lac - Chef Lieu	07:04	16:34
Annecy Gare routière	07:25	16:55

Ligne Y62, retour, du Grand-Bornand Gare routière à Annecy Gare routière : jours de circulation « L M Me J V » ; circule jusqu'au 31/08/2026 (renvoi 3).

Arrêt	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4
Le Grand-Bornand Gare routière	07:40	11:40	13:40	16:40
La Clusaz - Gare routière	07:55	11:55	13:55	16:55
Saint-Jean-de-Sixt - Chef Lieu	07:56	12:00	14:00	17:00
Les Villards-sur-Thônes - Les Perrils	08:00	12:05	14:05	17:05
Thônes - Gare routière	08:10	12:15	14:15	17:15
Alex - Le Pont	08:19	12:22	14:22	17:22
Menthon-Saint-Bernard - Col de Bluffy	08:22	12:24	14:24	17:24
Veyrier-du-Lac - Chef Lieu	08:36	12:34	14:34	17:34
Annecy Gare routière	09:00	12:55	14:55	17:55

Ligne Y62, retour, du Grand-Bornand Gare routière à Annecy Gare routière : jours de circulation « S D » ; circule du 1 septembre 2025 au 3 juillet 2026 (renvoi 4).

Arrêt	Départ 1
Le Grand-Bornand Gare routière	07:50
La Clusaz - Gare routière	08:05
Saint-Jean-de-Sixt - Chef Lieu	08:06
Les Villards-sur-Thônes - Les Perrils	08:10
Thônes - Gare routière	08:20
Alex - Le Pont	08:29
Menthon-Saint-Bernard - Col de Bluffy	08:32
Veyrier-du-Lac - Chef Lieu	08:46
Annecy Gare routière	09:10

Ligne Y62, retour, du Grand-Bornand Gare routière à Annecy Gare routière : jours de circulation « L M Me J V S D » ; circule jusqu'au 31/08/2026 (renvoi 3).

Arrêt	Départ 1	Départ 2	Départ 3
Le Grand-Bornand Gare routière	10:40	17:15	18:40
La Clusaz - Gare routière	10:55	17:25	18:55
Saint-Jean-de-Sixt - Chef Lieu	11:00	17:30	19:00
Les Villards-sur-Thônes - Les Perrils	11:05	17:35	19:05
Thônes - Gare routière	11:15	17:45	19:15
Alex - Le Pont	11:22	17:52	19:22
Menthon-Saint-Bernard - Col de Bluffy	11:24	17:54	19:24
Veyrier-du-Lac - Chef Lieu	11:34	18:04	19:34
Annecy Gare routière	11:55	18:25	19:55

Ligne Y63, aller : d'Annecy au Grand-Bornand

Ligne Y63, aller, d'Annecy Gare routière au Grand-Bornand Gare routière : jours de circulation « S » ; horaires valables du 20/12/2025 au 19/04/2026 (renvoi 2).

Arrêt	Départ 1
Annecy Gare routière	08:05
Annecy-le-Vieux - Tilleuls	08:17
Dingy-Saint-Clair - Village	08:30
La Balme-de-Thuy - Chef Lieu	08:36
Thônes - Gare routière	08:45
Les Villards-sur-Thônes - Les Perrils	08:49
Saint-Jean-de-Sixt - Chef Lieu	08:54
La Clusaz - Gare routière	09:05
Le Grand-Bornand Gare routière	09:15

Ligne Y63, aller, d'Annecy Gare routière au Grand-Bornand Gare routière : jours de circulation « Me » ; circule uniquement en période scolaire (renvoi 1).

Arrêt	Départ 1
Annecy Gare routière	12:40
Annecy-le-Vieux - Tilleuls	12:52
Dingy-Saint-Clair - Village	13:05
La Balme-de-Thuy - Chef Lieu	13:11
Thônes - Gare routière	13:20
Les Villards-sur-Thônes - Les Perrils	13:24
Saint-Jean-de-Sixt - Chef Lieu	13:29
La Clusaz - Gare routière	13:40
Le Grand-Bornand Gare routière	13:50

Ligne Y63, aller, d'Annecy Gare routière au Grand-Bornand Gare routière : jours de circulation « L M Me J V » ; circule jusqu'au 31/08/2026 (renvoi 3).

Arrêt	Départ 1
Annecy Gare routière	16:55
Annecy-le-Vieux - Tilleuls	17:07
Dingy-Saint-Clair - Village	17:20
La Balme-de-Thuy - Chef Lieu	17:26
Thônes - Gare routière	17:35
Les Villards-sur-Thônes - Les Perrils	-
Saint-Jean-de-Sixt - Chef Lieu	-
La Clusaz - Gare routière	-
Le Grand-Bornand Gare routière	-

Un tiret (-) signifie, comme dans le document d'origine, qu'aucun horaire n'est indiqué à cet arrêt pour ce départ.

Ligne Y63, aller, d'Annecy Gare routière au Grand-Bornand Gare routière : jours de circulation « L M Me J V S » ; circule jusqu'au 31/08/2026 (renvoi 3).

Arrêt	Départ 1
Annecy Gare routière	18:10
Annecy-le-Vieux - Tilleuls	18:22
Dingy-Saint-Clair - Village	18:35
La Balme-de-Thuy - Chef Lieu	18:41
Thônes - Gare routière	18:50
Les Villards-sur-Thônes - Les Perrils	-
Saint-Jean-de-Sixt - Chef Lieu	-
La Clusaz - Gare routière	-
Le Grand-Bornand Gare routière	-

Un tiret (-) signifie, comme dans le document d'origine, qu'aucun horaire n'est indiqué à cet arrêt pour ce départ.

Ligne Y63, retour : du Grand-Bornand à Annecy

Ligne Y63, retour, du Grand-Bornand Gare routière à Annecy Gare routière : jours de circulation « L M Me J V S » ; horaires valables du 20/12/2025 au 19/04/2026 (renvoi 2).

Arrêt	Départ 1
Le Grand-Bornand Gare routière	09:20
La Clusaz - Gare routière	09:30
Saint-Jean-de-Sixt - Chef Lieu	09:35
Les Villards-sur-Thônes - Les Perrils	09:40
Thônes - Gare routière	09:50
La Balme-de-Thuy - Chef Lieu	09:58
Dingy-Saint-Clair - Village	10:05
Annecy-le-Vieux - Tilleuls	10:18
Annecy Gare routière	10:30

Ligne Y63, retour, du Grand-Bornand Gare routière à Annecy Gare routière : jours de circulation « L M Me J V S » ; circule jusqu'au 31/08/2026 (renvoi 3).

Arrêt	Départ 1
Le Grand-Bornand Gare routière	12:40
La Clusaz - Gare routière	12:55
Saint-Jean-de-Sixt - Chef Lieu	13:00
Les Villards-sur-Thônes - Les Perrils	13:05
Thônes - Gare routière	13:15
La Balme-de-Thuy - Chef Lieu	13:22
Dingy-Saint-Clair - Village	13:29
Annecy-le-Vieux - Tilleuls	13:42
Annecy Gare routière	13:55

Ligne Y63, retour, du Grand-Bornand Gare routière à Annecy Gare routière : jours de circulation « S » ; fonctionne jusqu'au 22/02/2026 (renvoi 5).

Arrêt	Départ 1
Le Grand-Bornand Gare routière	14:25
La Clusaz - Gare routière	14:40
Saint-Jean-de-Sixt - Chef Lieu	14:45
Les Villards-sur-Thônes - Les Perrils	14:50
Thônes - Gare routière	15:00
La Balme-de-Thuy - Chef Lieu	15:07
Dingy-Saint-Clair - Village	15:14
Annecy-le-Vieux - Tilleuls	15:27
Annecy Gare routière	15:45

Renvois et conditions des lignes Y62 et Y63

- 1 : circule uniquement en période scolaire
- 2 : horaires valables du 20/12/2025 au 19/04/2026
- 3 : circule jusqu'au 31/08/2026
- 4 : circule du 1 septembre 2025 au 3 juillet 2026
- 5 : fonctionne jusqu'au 22/02/2026

Ces horaires sont donnés à titre indicatif, les autocars étant soumis aux aléas de la route et climatiques, la responsabilité du transporteur ne saurait être engagée en cas de retard dans ces conditions.

Se déplacer à vélo

Des vélos en libre-service

Vélonecy 60 min, le service vélo du Grand Annecy.

C’est votre première fois…

Téléchargez l’application Vélonecy 60 minutes, créez votre compte puis ajoutez votre mode de paiement. Application disponible sur l'App Store et le Play Store.

Lien du QR code : thisebike.com/velonecy

Tarifs

- 30 premières minutes gratuites[1]
- puis 1,50 € la demi-heure suivante !
- De 60 à 70 minutes : 35 €
- Au-delà de 70 minutes : 3 € par tranche de 10 minutes[2]

1. Une préautorisation de paiement d'un montant de 35 € est demandée à votre banque au début de chaque location.
2. Toute tranche entamée est dûe en intégralité.

Comment utiliser Vélonecy 60 min

Commencer un trajet avec l’application

1. Scannez le QR code sur le guidon du vélo stationné au bout de la rangée.
2. Démarrez la location, et après le signal sonore, appuyez sur le frein gauche du vélo pour le libérer de la station. Attention : inutile de forcer !

En cours de trajet

Soyez vigilant et veillez à respecter les règles de bonne conduite.

Terminer un trajet

1. Raccrochez toujours votre vélo en station, au bout de la rangée. Attention : veillez à bien enclencher les aimants avant et arrière du cadre au vélo précédent (ou à la borne si la station est vide).
2. Un double signal sonore indique que le vélo a bien été rendu. En cas de doute, vérifiez dans l’application.

Une question, besoin d’aide ?

Vous n’arrivez pas à déposer votre vélo sur la borne ?

- Vérifiez que le vélo est bien accroché à sa droite par ses deux aimants avant et arrière.
- Si le problème persiste, suivez les instructions de l'application ou contactez le service client.

Vous avez un problème avec votre vélo ?

Déclarez le problème via le menu "Aide" de l'application et suivez les instructions.

Notre service client est à votre disposition

- Téléphone : 09 74 99 47 16
- Courriel : support@velonecy60min.com
- Du lundi au vendredi de 8h à 20h ; samedi et dimanche de 10h à 18h30.

Des box et des consignes pour tous les vélos

Velonecy box : des boxs et consignes pour tous les vélos !

Choisissez votre box

Que vous soyez adepte du vélo pour vos trajets domicile-travail ou que vous n'ayez pas de solution de stationnement dans votre résidence, Vélonecy vous donne accès à des stationnements sécurisés dans le Grand Annecy.

Accédez au parking en 3 étapes :

1. Créez votre compte sur l'appli Vélonecy Box ou sur le site internet (QR code ci-dessous).
2. Sélectionnez le parking qui vous intéresse puis choisissez la formule d'abonnement souhaitée.
3. Réglez votre accès au parking et accédez à votre place de stationnement grâce à l'appli ou via votre carte OùRa.

Lien du QR code : https://portail.larucheavelos.fr/annecy

16 consignes ouvertes 7j/7 pour un total de 617 places. Des consignes avec prises électriques pour recharger vos vélos.

Le + : exclusif en gare d'Annecy, une place de stationnement vélo dans la consigne pour 3 jours (3 €) ou pour 7 jours (5 €).

Carte des box et consignes

Carte Vélonecy Box (le service vélo du Grand Annecy) des emplacements de box autour d'Annecy et du lac, avec un zoom sur le centre-ville.

- Box dans les parkings : Parc des Sports, Chorus, Vallon, Chevêne, Gare, Carnot, Bonlieu, Hôtel de Ville, Ste Claire.
- Box de proximité : Place des Romains, Petit Port, Parking de la Liaz, Parking des Tennis, Parking Collège, Talloires Perroix.
- Zoom centre-ville d'Annecy : box Chevêne, Gare (près de la Gare SNCF), Carnot, Bonlieu, Hôtel de Ville et Ste Claire ; le Pâquier et le Jardin de l'Europe y figurent.
- Itinéraires vélo conseillés (tracés verts) : ils traversent Annecy et longent les deux rives du lac, vers Sevrier et Saint-Jorioz à l'ouest, vers Talloires-Montmin à l'est.
- Communes et reliefs indiqués : Annecy, Sevrier, Saint-Jorioz, Talloires-Montmin, Bluffy, Mont Veyrier, Dents de Lanfon.
- Échelle : 0 à 700 m ; flèche du nord. Carte : Latitude Cartagène (01.23) ; Sibra / Contributeurs de OpenStreetMap.

Explorer la région

La carte de la région

Carte schématique de la région autour d'Annecy : voies ferrées (en violet, avec les étiquettes LEX, TER et TGV), lignes de bus régionales (en rose), itinéraires cyclables (en vert) et routes (en gris).

- Voies ferrées :
  - Annecy - La Roche-sur-Foron - Annemasse - Genève, puis vers Lausanne (LEX) ;
  - Annemasse - Évian-les-Bains (LEX, TER, TGV) ;
  - La Roche-sur-Foron - vers Chamonix (LEX, TER) ;
  - Genève - Valserhône (LEX, TER, TGV) et Annemasse - St-Julien-en-Genevois - Valserhône (LEX, TER, TGV) ;
  - Valserhône - vers Paris (TGV) ;
  - Valserhône - Seyssel - Culoz, puis Culoz - vers Lyon (TER, TGV) et Culoz - Aix-les-Bains ;
  - Annecy - Rumilly - Aix-les-Bains (TER, TGV), puis Aix-les-Bains - Chambéry ;
  - Chambéry - vers Lyon (TER) ;
  - Chambéry - Albertville et vers Grenoble, Modane (TER, TGV) ;
  - Albertville - vers Bourg-St-Maurice (TER, TGV).
- Bus régionaux :
  - 272 : Annecy - Genève (Aéroport) ;
  - Y22 : Annecy - Valserhône ;
  - Y62 et Y63 : Annecy - Le Grand Bornand et La Clusaz ;
  - Y51 : Annecy - Faverges - Ugine - Albertville.
- Itinéraires cyclables :
  - Eurovélo 17 : du Lac Léman vers Genève, puis Valserhône, Seyssel, Culoz et Belley ;
  - Véloroute 61 : d'Annemasse vers Chamonix ;
  - un itinéraire fait le tour du lac d'Annecy ; la V62 La Belle Via le relie à Faverges, Ugine et Albertville, puis à Chambéry ;
  - Véloroute 63 : de Chambéry vers Lyon ; un itinéraire cyclable relie aussi Aix-les-Bains à Chambéry.
- Routes : autoroutes A40, A41, A410, A43, A430 ; routes D1508 et D910.
- Lacs, massifs et lieux : Lac Léman, Lac d'Annecy, Lac du Bourget, Chanaz ; Jura, Chablais, Bornes, Aravis, Bauges, Bugey, Mont du Chat. Directions en bordure de carte : Lausanne, Paris, Lyon, Chamonix, Bourg-St-Maurice, Grenoble, Modane.

Pour aller plus loin

Le train pour aller plus loin !

Vous prévoyez une excursion en terre voisine ? Pensez au TER ou au Léman Express. Plusieurs destinations sont possibles au départ des gares d’Annecy, Groisy et Pringy :

- Aix-les-Bains et le Lac du Bourget, en TER (40min)

- Chambéry, la capitale des ducs de Savoie, en TER (55min)
- Évian et ses eaux thermales, en TER (1h30)
- Chamonix et le Pays du Mont-Blanc, en TER (2h30)

Les samedis et pendant les vacances, voyagez à plusieurs en TER : c'est - 40 % pour les adultes et gratuit pour les -12 ans (achat en ligne). ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes

Le bus régional

- Le Hameau du Père Noël à Andilly : ligne 272 (tarif Région)
- Genève et son aéroport : ligne 272 (tarif Région)
- Albertville et le massif du Beaufortain : ligne Y51 (tarif Région)

La gare de Bellegarde est desservie par de nombreux TGV, rejoignez-la avec la Y22 (tarif Région). Une astuce pour venir ou partir d'Annecy ! Horaires & tarifs des lignes : laregionvoustransporte.fr

D'autres lieux à découvrir en bus !

Le Pays d'Alby

Lignes 40A, 40B, 41, 42 : 4 lignes pour rejoindre Annecy (gare) et les territoires voisins : Rumilly, Entrelacs, Le Châtelard.

40 Express. Profitez de lignes directes par l'autoroute : entre St-Félix/Alby et Annecy en seulement 20 min (3 allers depuis St-Félix à 7h04, 8h09 et 12h19 & 3 retours depuis Annecy 13h10, 18h et 18h30).

40 : une virée à Annecy même les dimanches ! 4 allers depuis Saint-Félix : 9h54, 13h14, 15h44 et 17h49 & 4 retours depuis la gare routière d'Annecy 11h30, 14h50, 16h50 et 18h30.

Le Pays de Fillière

Lignes 80, 81, 82 : 3 lignes pour rejoindre Annecy.

En plus : les lignes 80 et 82 circulent le dimanche et jours fériés. 6 allers-retours pour la ligne 80 et 4 allers-retours pour la 82.

Bon plan ! Embarquez votre vélo à l'arrière des bus.

Les Rives du lac

Lignes 15A, 15B, 20 : 2 lignes pour circuler sur la rive ouest et 1 ligne sur la rive est.

Les bons plans du Grand Annecy

Au Semnoz

Profitez de 100 casiers sécurisés gratuits

pour laisser vos affaires et skier léger ! (au niveau de l'arrêt de bus Semnoz Alpin)

Profitez d'un forfait journée de ski de fond

à tarif réduit grâce à votre titre de transport. semnoz.fr

L'information en temps réel de l'occupation des parkings

Planifiez votre visite sans stress ! Consultez les taux de remplissage des parkings du Semnoz en temps réel. mobilites.grandannecy.fr

Lien du QR code : https://annecy-mobilites.latitude-cartagene.com/parcs-relais

Au Plateau des Glières

Profitez d'une remise sur votre forfait de ski de fond

sur présentation du titre transport. domainenordiquedesglieres.com

+ d'infos sur les bons plans : mobilites.grandannecy.fr

Partenaires et mentions

Partenaires (logos) : Compagnie des Bateaux Annecy, Lac Annecy Tourisme & Congrès, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Haute-Savoie le Département, Sibra, SILA (l'oxygène à la source), Vélonecy 60 min.

Grand Annecy - Guide Mobil'hiver 2025-2026 (FR) • Document non contractuel, consultez les opérateurs pour les conditions particulières • Réalisation & Crédits : bigbang / Latitude Cartagène / Agence Écomobilité / Adobe stock

Retrouvez toutes les informations pour vous déplacer

Retrouvez toutes les informations pour vous déplacer sur mobilites.grandannecy.fr : carte interactive • horaires en temps réel • infos pratiques • actualités.

Actus & bons plans : Mobilités Grand Annecy sur Facebook et Instagram ; Grand Annecy sur Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube.

Lien du QR code : http://mobilites.grandannecy.fr

L'offre de service présentée dans ce guide peut être soumise à des modifications.

Mobilités Grand Annecy.